

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES  
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 1086

présenté par

M. Patrier-Leitus, M. Marcangeli, M. Gernigon, M. Christophe, M. Albertini, M. Alfandari,  
Mme Bellamy, M. Benoit, Mme Carel, M. Favennec-Bécot , Mme Félicie Gérard, M. Jolivet,  
M. Kervran, Mme Kochert, M. Lamirault, M. Larsonneur, Mme Le Hénanff, M. Lemaire,  
Mme Magnier, Mme Moutchou, M. Plassard, M. Portarrieu, Mme Poussier-Winsback, M. Pradal,  
Mme Rauch, M. Thiébaud, M. Villiers et Mme Violland

-----

**ARTICLE 2 QUATER**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.